

Objectifs de rendement 2024-2025

(Fonds de soutien à la recherche - RSF 2024-2025)

CATÉGORIES DE DÉPENSES ADMISSIBLES	OBJECTIFS DE RENDEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT	INDICATEURS	EXTRANTS	RÉSULTATS CIBLÉS POUR LA FIN DE L'EXERCICE	
1. INSTALLATIONS	Répondre à la demande croissante d'espaces de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Accroissement de l'inventaire de locaux de recherche au campus de Saint-Jérôme et de Gatineau.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Ajout d'espaces de recherche.	
2. RESSOURCES	Répondre aux obligations et demandes croissantes en lien avec la gestion des données de recherche.	Ajout d'infrastructure de gestion et d'archivage de données.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Offre d'une meilleure couverture du réseau sans-fil à l'intérieur des murs de l'Université, de même que de meilleures performances. Offre d'une infrastructure de gestion des données de recherche répondant aux standards.	
	Revoir les systèmes d'information en lien avec la recherche.	Amélioration des systèmes d'information.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien et amélioration des systèmes d'information en lien avec la recherche.	
	Revoir la posture de sécurité pour la recherche.	Accompagnement et évaluation des besoins pour la recherche. Amélioration de la situation lorsque requise.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien et amélioration de la posture de sécurité en lien avec la recherche.	
	Répondre aux exigences sur la nouvelle politique sur le libre accès.	Participation au groupe Réseau UQ de travail conjoint des directeurs.directrices de bibliothèques et doyen.ne.s de la recherche afin de déterminer les priorités et les actions à mettre en place au cours de la prochaine année en lien avec le libre accès.	Valorisation du dépôt institutionnel déjà existant par une publicisation du dépôt et encouragement à y recourir.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Identification des priorités et actions.
					Promouvoir le soutien offert par la réduction des frais de publication en libre accès.
					Nombre de dépôt par rapport à l'année précédente.
Offrir du support aux chercheur.e.s pour la gestion des données de recherche.	Participation au Comité de travail de la gestion des données de recherche.	Participation au groupe de travail GT-GDR du Partenariat des bibliothèques universitaires du Québec (PBUQ) sur la gestion des données de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Participation à l'entente pour l'utilisation du logiciel Borealis : le dépôt Dataverse canadien en consortium.	
				Accès aux ressources de l'Alliance de recherche numérique du Canada.	

2. SUITE		Gouvernance et mise en œuvre de la stratégie institutionnelle.		Promouvoir les guides de la gestion des données de recherche à la bibliothèque et le Carrefour Gestion des données de recherche créé par les établissements de l'Université du Québec.
				Sensibilisation des chercheur.e.s en vue d'expliquer le support qui est offert par le Service de la bibliothèque, le Décanat de la recherche et de la création et le Service des technologies de l'information.
				Formation des chercheur.e.s en vue d'expliquer la création d'un plan de gestion de données.
				Formation des personnels des bibliothèques en vue d'offrir le support en gestion des données de recherche.
3. GESTION ET ADMINISTRATION	Maintenir le niveau actuel de services et de soutien du milieu de la recherche.	Maintien du soutien des bibliothécaires aux chercheur.e.s et aux assistant.e.s de recherche. Acquisition de collections et documents de bibliothèque.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du niveau actuel de services et de soutien.
	Exploiter les fonctionnalités de la plateforme partagée de service.	Offre de nouveaux services aux chercheur.e.s.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Augmentation de l'éventail des services offerts aux chercheur.e.s.
		Convivialité de l'interface.		Accès élargi aux collections des BU québécoises.
		Accès et partage de documents dans l'ensemble des bibliothèques universitaires québécoises.		Politiques de prêt plus souples.
Maintenir le taux de succès aux concours des organismes subventionnaires grâce au développement et au rehaussement d'outils de soutien aux chercheur.e.s.	Intensification des activités d'accompagnement des chercheur.e.s : <ul style="list-style-type: none"> Ateliers ciblés vers les programmes de financement du CRSH, du CRSNG et des IRSC; Rencontres personnalisées; Soutien logistique aux départements pour se structurer; Programme de mentorat pour les chercheur.e.s émergent.e.s. 	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre et/ ou tenue d'activités d'accompagnement (ateliers ciblés, rencontres personnalisées, soutien logistique).	
	Développement d'une stratégie de la qualité en recherche.		Nombre de rencontres de comités (Comité de la recherche et de la création (CRC)). Nombre de chercheur.e.s mentoré.e.s.	
			Formulation initiale de la stratégie.	

3. SUIITE	Élargir la base de financement en accompagnant les chercheur.e.s vers le développement de partenariats de recherche.	Présentation de demandes de partenariat au CRSH, au CRSNG ou aux IRSC.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de demandes soumises.
	Maintenir et/ ou renforcer le soutien aux stagiaires postdoctoraux dans leur formation comme chercheur.e.s.	Encouragement et intégration des stagiaires postdoctoraux à des activités de développement professionnel sur la gestion de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Diffusion d'information et d'activités de développement professionnel.
	Maintenir le niveau actuel de services de soutien pour les chercheur.e.s avec le Service des finances, en conformité avec les exigences des Trois organismes, tout en poursuivant l'amélioration des processus financiers afin de faciliter les échanges entre les chercheur.e.s et le Service des finances.	Maintien du niveau de services et, si possible, amélioration du délai de remboursement des pièces imputées aux projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien des délais de traitement et de paiement des pièces malgré l'augmentation de volume.
		Poursuite de l'adaptation des processus administratifs à la réalité du milieu.		Amélioration des processus de travail afin d'éliminer les irritants tout en répondant aux besoins financiers.
	Assurer la promotion par la Direction des communications et du recrutement du succès des chercheur.e.s auprès des organismes subventionnaires dont l'évaluation repose sur les pairs.	Couverture de toutes les annonces de subventions (résumé du projet et source de financement).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Partage des annonces de subventions via les plateformes, notamment sous forme de nouvelles sur le site Web et sur les médias sociaux.
		Ajout d'une page web sur la recherche subventionnée.		Mise en valeur de la recherche subventionnée des chercheur.e.s.
		Ajout d'une page web pour recruter des participant.e.s à des projets de recherche.		Relations médias lors des annonces de subventions aux chercheur.e.s. Contribution au recrutement des étudiant.e.s de cycles supérieurs.
	Améliorer la couverture des doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et boursier.ère.s.	Développement d'un mode de communication plus inclusif avec une plus grande utilisation des plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné	Campagne promotionnelle avec vidéo sur les médias sociaux en compagnie des personnes directrices de thèses.
		Ajout de la plateforme Instagram UQO.		Diffusion sur les médias sociaux des personnes obtenant un doctorat et/ou portrait de jeunes doctorant.e.s vedettes. Promotion avec des doctorant.e.s . Invitations aux étudiant.e.s de cycles supérieurs à s'impliquer dans la recherche et sa vulgarisation. Prise en main de la visibilité du concours Ma Thèse en 180 secondes.

4. EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET NORMES D'AGRÉMENT	S'assurer du maintien de services efficaces pour le traitement des dossiers.	Réponse administrative à la reddition de comptes à la suite de la désignation à titre de Comité désigné et au respect du Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien de l'accréditation à titre de Comité désigné à la suite de l'approbation du rapport annuel soumis au Ministère.
	Maintenir la qualité des outils mis à la disposition des chercheur.e.s pour leur gestion de l'éthique de la recherche.	Application du logiciel Nagano de l'éthique de gestion et de suivi des projets de recherche.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Maintien du soutien aux chercheur.e.s dans la préparation et le suivi de leur demande d'approbation éthique.
				Organisation de présentations concernant les règles en matière d'éthique aux chercheur.e.s.
				Soutien et formation des chercheur.e.s à l'utilisation de Nagano.
	Adopter une Politique sur la sécurité dans les laboratoires de recherche.	Implantation de la Politique.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Composition d'un Comité sur la santé et la sécurité dans les laboratoires.
	Répondre aux attentes et aux exigences du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA).	Mise en œuvre de la Politique de bons soins aux animaux.	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre de rencontres du Comité.
Contribution aux besoins de formation du Comité de bons soins aux animaux.		Nombre et/ ou tenue d'ateliers de formation pour les membres du Comité.		
Implanter le Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).	Mise en place d'actions prévues au Plan (actions initiales en vue de l'implantation du Plan et récurrentes en vue d'instaurer une culture institutionnelle).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Nombre d'actions entreprises.	
5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	Maintenir le niveau actuel de services de la valorisation de la recherche.	Appui aux chercheur.e.s en matière de protection de la propriété intellectuelle (PI).	Portion de la subvention du FSR investie dans le service concerné.	Soutien et/ ou révision d'ententes par les services juridiques.
		Conseils aux chercheur.e.s sur la valorisation et la gestion de la PI.		